

EDITO

Par l'équipe du SIAO.



Juin 2023
N°6

Ce bulletin de Juin 2023 met en avant deux pilotages du Siao et de ses partenaires (Etude 18/25 ans en précarité, l'IML dans la Manche) et la possibilité d'accéder aux documents de travail sur son site internet. Il confirme également une phase de transition importante prévue le 1er Septembre, concernant le porteur du 115 dans la Manche, historiquement piloté par le CCAS de St-Lô.

Un rappel des missions du CARRUD et de la Maison Parentale vous est également proposé.

Dans ce numéro :

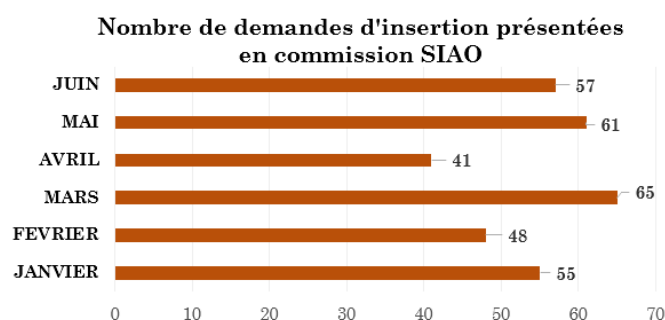
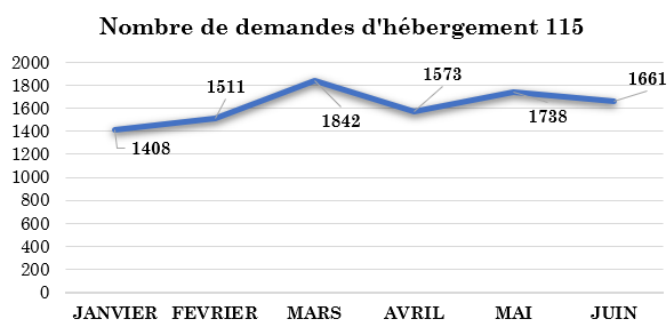
Edito	1
Indicateurs Insertion et 115	1
L'astuce du SI-SIAO	2
Présentation Maison Parentale	3
Présentation du CARRUD	4
Actualités	5-6
Les dates à retenir	6

INDICATEURS 115 — INSERTION

Bilan 1er Avril au 28 Juin 2023

115*	Insertion
<p>Nb d'appels : 7 228</p> <p>Demandes pourvues : 4 353</p> <p>Demandes non pourvues : 618</p>	<p>138 Demandes d'insertion ont été présentées en commission SIAO du 1er Avril au 27 Juin 2023.</p>

* Les données 115 sont extraites du logiciel SI SIAO



Ces données couvrent la période du 1er Janvier 2023 au 28 Juin 2023

L'astuce du SIAO

Utilisateurs Premier Accueil : *Mise à jour d'une demande d'insertion*

Une fois sur le SI SIAO, vérifiez bien que le profil indiqué est « Utilisateur Premier Accueil »

Territoire
Manche

- > Demandes en cours de création
- > Demandes transmises au SIAO compétent
- > Demandes à compléter
- > Demandes refusées ou annulées par le SIAO
- > Demandes inscrites sur une liste d'attente
- > Orientations en attente de confirmations des structures
- > Demandes à mettre à jour
- > Demandes transférées par une structure
- > Demandes clôturées par la structure

Lorsque qu'une demande d'insertion a été transmise au SI SIAO, cette dernière doit être mise à jour dès lors qu'il y a un changement dans les informations indiquée au cours de la saisie. Passé un délais d'environ 3 mois, la demande sera automatiquement déplacée dans les « **demandes à mettre à jour** »

1. La demande est transmise au SIAO au compétent : Retournez dans la **demande transmise** puis dans l'onglet **MENAGE**. Tout en bas de la page cliquez sur la **demande d'insertion active**. Vous pouvez ensuite effectuer les modifications. Il vous restera ensuite à **enregistrer la demande**.

Ménage Identité Situation du ménage Notes / Rapport social Alerte Suivi et modification **Demande d'insertion**

Annuler Supprimer Transférer **Enregistrer la demande**

Demande transmise au SIAO compétent

2. La demande est au statut « à mettre à jour » : IDEM que la démarche précédente pour effectuer les changements. A la différence des demandes transmises afin de valider les changements enregistrés vous devez aller dans le dernier onglet de la demande « **information de mise à jour** » (dans le bloc synthèse). Remplissez tous les champs obligatoires puis cliquez sur le bouton « **Valider la mise à jour** » pour que le changement de statut soit fait. La demande basculera soit en transmise, soit en liste d'attente.

> Préconisation
v Information de mise à jour

- Saisir mise à jour

Horodatage automatique *
22/06/2023 16:12

Origine de la mise à jour
Premier accueil

Commentaire de mise à jour *
Éléments modifiés :

Valider la mise à jour

Présentation de la Maison Parentale Pauline ROLAND— Association Femmes.



La vocation du Centre Parental « Maison Parentale Pauline Roland » est d'accueillir des femmes enceintes à partir du 4^{ème} mois et/ou accompagnées d'enfants de moins de trois ans et des couples parentaux. Ouverte depuis 1996, la Maison Parentale a une capacité d'accueil de 27 places et s'inscrit dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance, avec un agrément du Conseil Départemental.

Les missions :

Les missions premières de l'établissement sont de proposer un soutien matériel et un cadre rassurant. L'accompagnement personnalisé de la femme, du couple et/ou de son (de leur) enfant s'articulera autour de différents axes de manière à lui permettre, selon les situations :

- De mener à bien sa grossesse,
- De définir le projet pour l'enfant à naître y compris, le cas échéant, dans la perspective d'un accouchement sous X, d'une préparation à l'adoption, d'une préparation à un placement...
- De la ou les soutenir dans sa (leur) parentalité,
- De faire le point de sa (leur) situation familiale,
- De s'insérer socialement et professionnellement,
- D'exercer sa (leur) citoyenneté.

Type d'accompagnement :

Pour y parvenir, l'établissement intervient essentiellement sur les points suivants :

- Relation mère-enfant, relation père-enfant, relation du couple parental-enfant et qualité du lien,
- Place du père et de la mère de l'enfant dans l'exercice de leur autorité parentale,
- Relations avec les parents de la résidente quand celle-ci est mineure,
- Réappropriation de son histoire personnelle,
- Prise en charge quotidienne de l'enfant : hygiène, santé...,
- Evolution et développement de l'enfant,
- Organisation matérielle et financière : budget, logement, activité professionnelle,
- Inscription dans les activités extérieures (association, activité sportive, culturelle...),
- Accompagnement et soutien quotidien personnalisé,
- Accompagnement autour du soin et de la santé.

Les problématiques rencontrées :

Les femmes et les couples accueillies à la Maison Parentale sont confrontées à diverses formes d'exclusions sociales. Elles peuvent être regroupées sous différents chapitres :

- Problématiques liées à la santé,
- Insertion sociale, manque de lien...,
- Insertion professionnelle, échec scolaire,
- Manque d'information, méconnaissance de leurs droits,
- Exercice de l'autorité parentale,
- Discontinuité du lien mère-enfant,
- Discontinuité du lien père-enfant,
- Disfonctionnement du couple parental,
- Précarité financière, endettement.

Les problématiques décrites ci-dessus, peuvent s'accompagner de maltraitance intra familiale ou sociale. La prise en compte de ces diverses problématiques peut amener à des mesures de protection judiciaire (Placement judiciaire, AEMO...).

**Ce dispositif ne dépend pas du
SIAO.**

**Il faut prendre directement contact
avec la structure.**

COORDONNEES :

Tél : 02 33 87 58 30 77

Présentation du CAARUD : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogues (Fondation Bon Sauveur)

Le CAARUD a pour objectif principal de prévenir, de réduire les risques et les dommages liés aux consommations de produits psychoactifs, conformément à la loi (art. L3121-5 du code de la santé publique).



audacieuse pour mieux servir

Les missions :

Accueil individuel et collectif des personnes

- Informations et conseils personnalisés autour des pratiques (risques de contaminations, conduites sexuelles à risques, association de produits etc.)
- Espace de convivialité et de lien social
- Soins infirmiers de première nécessité, psychiatriques et addictologiques

Mise à disposition gratuite de matériel afin de prévenir ou réduire les risques et les dommages liés à la consommation de drogues licites ou illicites

- Matériel lié à l'injection, au sniff et à l'inhalation
- Récupérateur de seringues usagées
- Kit d'hygiène, douche et machine à laver
- Dépistage des infections (VIH et VHC) par le biais des Tests Rapides d'Orientation au Diagnostic (TROD)

Accompagnement et soutien

- Accès aux droits sociaux et aux démarches administratives
- Vers l'extérieur sur les différentes structures du territoire et médiation avec ces partenaires
- Accompagnement éducatif et social
- Accompagnement à la santé

Modalités d'accueil :

- Accueil gratuit et anonyme (l'abstinence, le projet de sevrage, la sobriété ou d'autres considérations ne sont pas requis)
- Usagers consommateurs de produits licites et/ou illicites
- Animaux de compagnie acceptés
- Entretien individuel pour une présentation du lieu d'accueil, de la structure et l'évaluation des besoins avec l'utilisateur, élaboration du projet d'accompagnement personnalisé.

« Aller vers » :

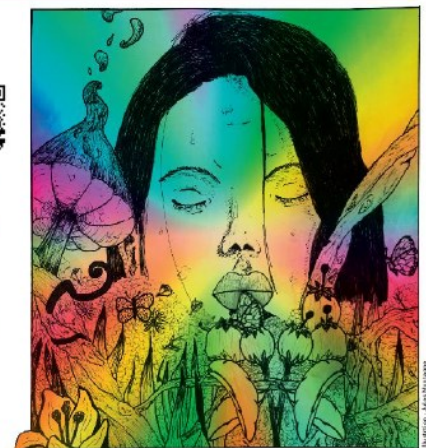
- Travail de rue
- Intervention en milieu festif
- Permanences délocalisées : l'équipe se déplace à l'aide d'un camping-car à la demande et vient au plus près des usagers
- Programme d'Echange de Seringues : partenariat avec des pharmacies du Cotentin pour qu'elles distribuent gratuitement des Kits Exper (matériel stérile nécessaire à la réalisation de 2 injections).

CAARUD

Centre d'Accueil et d'Accompagnement
à la réduction des Risques
pour les Usagers de Drogues

Pour nous CONTACTER

- 06 64 57 12 73
- caarud@fbs50.fr
- 6, rue Becquerel
50130 Cherbourg-en-Cotentin
- Permanence téléphonique lundi au vendredi de 9h30 à 17h
- Permanence collective : mardi et vendredi de 14h à 16h45 et le jeudi (présence médicale possible) de 15h à 16h45
- L'équipe se déplace à l'aide d'un camping-car à la demande et vient au plus près des usagers : nous contacter
- Programme d'échange de seringues en lien avec des pharmacies : consulter le site



Notre méthode d'ACCOMPAGNEMENT

- Intervenants : Infirmière, Monitrice Educatrice, Assistante Sociale, Médecin
- Accueil anonyme, gratuit, inconditionnel et confidentiel d'usagers consommateurs de produits licites et/ou illicites.
- Mise à disposition de matériel de réduction des risques (matériel de sniff, d'inhalation et d'injection stérile)
- Dépistages
- Soins infirmiers de première nécessité
- Accès aux droits sociaux et aux démarches administratives



Actualités

Réorganisation du 115

Suite à la décision de la Ville de St-Lô de se séparer du 115, une phase de réorganisation a débuté en début d'année sous le contrôle de la Préfecture et de la DDETS de la Manche. Le GCSMS qui pilote le Siao 50 finalise actuellement son recrutement sur Cherbourg et une période de formation entre l'équipe actuelle et les nouveaux professionnels aura lieu en Août. Le changement est programmé pour le 1er Septembre 2023.

Merci d'avance pour votre collaboration pour que ce service essentiel puisse fonctionner au mieux et pour votre indulgence sur les premières semaines en poste de nos nouveaux écoutants.

L'IML dans la Manche — Réunion du 10 Mai 2023

Le Siao et les trois opérateurs proposant de l'IML sur le département (SOLIHA, CDHAT, Passe-relles vers l'Emploi) ont proposé le 10 Mai 2023 dans les locaux de l'ADSEAM, une présentation de ce dispositif et de ses variantes (Solibail, Mandat de Gestion, IML +) aux partenaires potentiellement intéressés. Une vingtaine de participants était présente. Le document est à disposition sur le site du Siao50.



<https://www.manche.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Cohesion-sociale-et-Solidarites/Hebergement-et-logement/Hebergement/Le-service-integre-de-l-accueil-et-de-l-orientation-de-la-Manche>

Sélectionnez votre thématique

Guide des dispositifs



Règlement intérieur et rapports d'activité



Supports de formation et pas à pas



Présentation du SIAO



Calendrier des commissions



Bulletins d'information



Focus sur les dispositifs



Focus sur les dispositifs

- L'intermédiation locative dans la Manche

[Télécharger IML](#) ↓

PDF - 2,98 Mb - 24/05/2023

- Public 18/25 ans en situation de précarité dans la Manche

[Télécharger Présentation 18/25 ans](#) ↓

PDF - 1,79 Mb - 24/05/2023

Partager la page



Directrice Pôle Insertion—ADSEAM

Mme AULNAY Nadège nouvelle directrice du Pôle Insertion de l'ADSEAM prendra ses fonctions le lundi 03 Juillet 2023.

Les dates à retenir

Commissions de Juillet à Septembre 2023 :

- Mardi 04 Juillet
- Jeudi 13 Juillet
- Mardi 25 Juillet
- Jeudi 03 Août
- Jeudi 17 Août
- Mardi 29 Août
- Jeudi 07 Septembre
- Mardi 19 Septembre
- Jeudi 28 Septembre

Petit rappel :

La liste des dossiers passant en commission est bloquée quelques jours avant :

- Si la commission a lieu le mardi matin la liste est finalisée le **jeudi de la semaine précédente**.
- Si la commission se déroule le jeudi matin la liste est finalisée le **lundi matin**.

**Prochaine parution du Bulletin Information
Septembre 2023**

COORDONNEES :

190 Place des résistants

50 110 Tournaville

Téléphone : 02.33.53.42.86

Courrier : siao@adseam.asso.fr



Vous pouvez nous retrouver :

<https://www.manche.gouv.fr/>

<https://www.adseam.asso.fr/>